



Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner												
<p><b>Equipe</b></p> <p><b>RASED</b></p> <p><b>PDMQDC</b></p> <p><b>Modification des cycles</b></p> <p><b>2/ Budgets 2015-2016</b> Fonctionnement</p>	<p>La directrice annonce son départ. La passation aura lieu la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet avec le nouveau directeur qui arrive de Nanterre.</p> <p>Les enseignantes : renouvellement d'environ la moitié de l'équipe.</p> <p>Problème = pas encore de nomination sur le poste CLIS. Appel à candidature sorti 1 semaine avant le CE. Nominations possibles jusqu'à fin août. Si aucun postulant, possibilité pour l'Education nationale de nommer un enseignant non spécialisé pour 1 an.</p> <p>Nomination d'1 maître E sur la circonscription.</p> <p>Changement de sectorisation pour les psychologues = redéploiement suite l'ouverture d'une nouvelle école à Colombes.</p> <p>Le dispositif devrait être reconduit, à condition qu'un enseignant soit nommé sur la classe de Julie Lemeux.</p> <p>2014-2015 = travail en groupes avec les classes de CP et CE1.</p> <p>2015-2016 = les CE2 pourraient intégrer le dispositif</p> <p>En effet....</p> <p>Actuellement :            cycle 2 = GS – CP – CE1                            cycle 3 = CE2 – CM1 – CM2</p> <p>Devient :                    cycle 2 = CP – CE1 – CE2                            cycle 3 = CM1 – CM2 – 6<sup>ème</sup></p> <hr/> <p>Budget calculé hors photocopies. Achats de petits matériel de sport, cahiers, livres, matériel d'art plastique, manuels scolaires...</p> <p>La ville attribue le budget de l'année à venir en fonction du nombre d'élèves de l'année en cours.</p> <table border="1" data-bbox="689 1142 1442 1350"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'élèves</td> <td>289</td> <td>306</td> </tr> <tr> <td>Budget alloué</td> <td>11 415 €</td> <td>11 231 €</td> </tr> <tr> <td>Budget / élève</td> <td>39 €</td> <td>36 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le budget est réparti comme suit : 20 € / élève / classe, le reste servant à des achats en commun pour les classes.</p>	Année	2014-2015	2015-2016	Nombre d'élèves	289	306	Budget alloué	11 415 €	11 231 €	Budget / élève	39 €	36 €	<p>Nouvelle direction</p> <p>Changement ½ enseignants</p> <p>Poste CLIS non encore pourvu</p> <p>Peu d'infos</p> <p>Reconduit si poste 12<sup>ème</sup> classe pourvu</p> <p>Meilleure articulation CM2/6<sup>ème</sup></p> <p>Risque pour articulation GS/CP ?</p> <p>Baisse du budget / élève</p>
Année	2014-2015	2015-2016												
Nombre d'élèves	289	306												
Budget alloué	11 415 €	11 231 €												
Budget / élève	39 €	36 €												

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="241 140 441 169">Investissement</p> <p data-bbox="114 339 430 368"><b>3/ Travaux et entretien</b></p> <p data-bbox="320 389 441 418">M. Pique</p> <p data-bbox="347 659 441 687">Acquis</p> <p data-bbox="181 948 441 1046">Non demandés, relevés par les services techniques</p> <p data-bbox="136 1337 441 1398">Sécurité aux abords de l'école</p>	<p data-bbox="465 140 1435 169">Achat d'ordinateur, projecteur, tapis de sport, gros matériel... par exemple.</p> <p data-bbox="465 188 965 217">2014-2015 = achat d'un photocopieur.</p> <p data-bbox="465 236 1137 264">2015-2016 = budget récupéré à hauteur de 2 270 €</p> <hr/> <p data-bbox="465 395 1653 593">Explications sur le « Cahier des écoles » : document qui recense les besoins en travaux pour chaque école (NOTA = 38 à Colombes). Chaque école envoie ses demandes en octobre/novembre. Transmission aux services techniques qui les étudient, viennent évaluer sur site, effectuent des chiffrages. Une réunion d'arbitrage, présidée par M. Pique, a lieu vers le mois d'avril. Les décisions sont prises en fonction de l'enveloppe disponible et de la priorité des demandes.</p> <p data-bbox="465 612 1615 641">Les travaux de mises en sécurité et de mise hors d'eau sont considérés comme urgents.</p> <ul data-bbox="510 660 1487 912" style="list-style-type: none"> <li>- Etanchéité colonne d'eau qui traverse les classes ;</li> <li>- Nettoyage réseau ;</li> <li>- Pose alarme anti-intrusion ;</li> <li>- Eclairage cour côté centre de loisirs ;</li> <li>- Eclairage local sport (déjà effectué) ;</li> <li>- Pose panneau d'affichage à l'entrée du centre de loisirs (déjà effectué).</li> </ul> <ul data-bbox="510 948 1370 1110" style="list-style-type: none"> <li>- Accès chaufferie = mise en peinture partielle de la façade ;</li> <li>- Etanchéité du préau du centre de loisirs (sera réalisé cet été) ;</li> <li>- Fuite d'eau, eaux usées ;</li> <li>- Mise en conformité portes coupe-feu</li> </ul> <p data-bbox="465 1145 1240 1174">Pour la classe de grande section accueillie en élémentaire :</p> <ul data-bbox="510 1193 1599 1302" style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'un point d'eau (bac) ;</li> <li>- Toilettes de l'entresol : l'une des 2 cuvettes sera remplacée par un matériel plus petit, adapté aux enfants de GS/CP.</li> </ul> <p data-bbox="465 1337 1615 1430"><b>Demande des RPE</b> : mise en sécurité de l'angle des rues Schuman et Tour d'Auvergne, très accidentogène. Camionnettes et voitures stationnées empêchant la visibilité des piétons qui traversent et des véhicules qui arrivent sur le passage piéton.</p>	<p data-bbox="1800 188 2024 217">Budget récupéré</p> <p data-bbox="1738 389 2092 488">Cheminement précis des demandes qui répond à un calendrier fixe.</p> <p data-bbox="1742 507 2130 600">⇒ Renouveler demandes de panneaux extérieurs pour l'école dès septembre.</p> <p data-bbox="1706 1107 2119 1206">Intervention RPE = la classe de GS en élémentaire ne doit pas devenir pérenne !</p> <p data-bbox="1724 1292 2101 1423">Envoyer des photos + faire demande en conseil de quartier</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="147 256 439 284">Gêne due aux travaux</p> <p data-bbox="320 528 439 555">Entretien</p> <p data-bbox="129 804 421 900">4/ Bilan des projets artistiques et parcours culturels...</p> <p data-bbox="360 916 439 943">CLEA</p> <p data-bbox="259 1257 439 1284">Un an avec...</p>	<p data-bbox="465 140 1659 236">Egalement, interdiction de stationner non respectée au niveau de la maison de retraite mais aussi tout le long de la rue = voitures, camionnettes garées sur les trottoirs obligeant enfants et parents avec poussettes à descendre sur la chaussée.</p> <p data-bbox="465 256 1659 424"><b>Mme Ramdani</b> signale à M. Pique que des travaux de mise en conformité électrique ont eu lieu durant 2 semaines pendant les heures de classe. Cela a engendré une forte gêne pour les enfants : difficulté à se concentrer à cause du bruit, problèmes pour s'entendre dans la classe... Elle pense qu'un planning d'intervention doit être possible les mercredis ou vendredis après-midi ou durant les congés scolaires.</p> <p data-bbox="465 445 1659 507"><b>Réponse de M. Pique</b> : possibilité de demander l'arrêt de travaux trop gênants aux services techniques de la ville. C'est plus problématique s'il s'agit d'une entreprise extérieure.</p> <p data-bbox="465 528 1659 624"><b>La directrice</b> : les agents d'entretien ont 15 min le matin pour nettoyer la cour. Insuffisant = souvent, déchets, feuilles, pollens... sont accumulés au fond de la cour faute de temps pour les ramasser.</p> <p data-bbox="510 628 1659 691">⇒ Le temps de nettoyage au regard de la taille de la cour et l'espace de stockage des déchets sont insuffisants.</p> <p data-bbox="465 711 1659 774"><b>Réponse de M. Pique</b> = dans un premier temps il peut faire livrer des containers supplémentaires.</p> <hr/> <p data-bbox="465 916 1659 978">Contrat Local d'Education Artistique Classes de CPa, CE1a, CE1/CM2, CM1a et CM1b.</p> <p data-bbox="465 999 1659 1061">Projet « La Boîte », avec la photographe Maria Letizia Piantoni en résidence d'artiste à Colombes.</p> <p data-bbox="465 1082 1659 1144">Restitution le 6 juin au conservatoire, à la MJC, à l'Avant-Seine et dans le préau de l'école pour les photos.</p> <p data-bbox="465 1165 1659 1192">Spectacle de danse au réfectoire le 13 juin après-midi.</p> <p data-bbox="465 1203 1659 1230">Participation aux Bancs publics pour les CM1b le 24 juin.</p> <p data-bbox="465 1257 1659 1284">Classes de CPc, CM2a, CM2b.</p> <p data-bbox="465 1305 1659 1332">Partenariat compliqué avec les artistes. Restitution le 2 juin au conservatoire.</p>	<p data-bbox="1720 129 2107 188">+ de verbalisation nécessaire dans cette rue</p> <p data-bbox="1704 288 2123 384">Nécessité de prévoir les travaux bruyants en dehors des heures de classes</p> <p data-bbox="1738 555 2089 651">Manque de temps dans les plannings des agents pour nettoyer la cour.</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="138 507 407 539">... et autres projets</p> <p data-bbox="376 555 443 587">Loto</p>	<p data-bbox="465 140 1648 172">La directrice signale de nombreuses absences d'enfants les jours de restitution des projets.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="510 185 1211 217">⇒ Cela complique le travail pour les élèves présents,</li> <li data-bbox="510 229 1599 293">⇒ Les enfants absents sont déçus de n'avoir pas participé au spectacle final après plusieurs mois de travail,</li> <li data-bbox="510 306 1617 370">⇒ Les enseignantes ne sont parfois même pas prévenues, ce qui est un manque de respect et oblige à tout réorganiser à la dernière minute.</li> </ul> <p data-bbox="465 389 1570 485">Une enseignante exprime également son inquiétude vis-à-vis d'enfants venus non accompagnés. Les restitutions n'ont pas toujours lieu à l'école. Laisser les enfants se déplacer ainsi seuls peut être dangereux.</p> <p data-bbox="465 558 1576 590">Il a eu lieu le 11 juin. Opération « blanche » financièrement. Trop peu de participation.</p> <p data-bbox="465 606 1653 670"><b>Interrogation de l'équipe enseignante</b> : intérêt porté par les parents aux projets d'école et divers évènements organisés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="510 686 1070 718">- Trop de parents désengagés de l'école,</li> <li data-bbox="510 730 1541 798">- Manque de compréhension par rapport au besoin de financement pour faire fonctionner l'école (achats de manuels, matériel, financement de sorties...)</li> <li data-bbox="510 810 1532 842">- Désintérêt pour la coopérative et les évènements lucratifs comme le loto...,</li> <li data-bbox="510 855 1581 919">- Parents absents aux réunions d'information sur les projets d'école (CLEA, 1 an avec..., Bancs publics...),</li> <li data-bbox="510 932 1120 963">- Parents et enfants absents aux restitutions,</li> <li data-bbox="510 976 1084 1008">- Excuses jugées futiles, quand il y en a...</li> </ul> <p data-bbox="465 1027 734 1059"><b>Réponse des RPE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="510 1075 1648 1139">- Communication = renouvellement de la demande d'une info faite le plus possible en amont pour permettre aux parents de s'organiser.</li> <li data-bbox="510 1155 1653 1251">- Projets d'école = besoin des parents de comprendre l'intérêt pédagogique pour leurs enfants. En quoi tel ou tel projet fait évoluer nos enfants ? Qu'apprennent-ils concrètement ? Quelles sont les compétences acquises tout au long de ce travail ?</li> <li data-bbox="510 1267 1581 1331">- Si les parents sont absents aux réunions, possibilité de passer l'info via le blog, accessible à tout moment.</li> </ul>	<p data-bbox="1711 1091 2114 1155">Complicé. Un calendrier approximatif est envisageable.</p> <p data-bbox="1711 1267 2114 1331">Réponse positive de quelques enseignantes.</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="293 576 439 603">Défi maths</p> <p data-bbox="226 730 439 758">Liaison GS / CP</p> <p data-bbox="197 1106 439 1133">Liaison CM2 / 6<sup>ème</sup></p> <p data-bbox="168 1209 376 1276">4/ Bilan TAP et périscolaire</p> <p data-bbox="376 1300 439 1327">TAP</p>	<p data-bbox="465 172 1659 272">La directrice demande aux RPE s'ils arrivent à alimenter leur blog. En effet, elle signale en avoir déjà tenu un sur une autre école et pense qu'il est difficile de renouveler l'info de façon satisfaisante pour les parents.</p> <p data-bbox="465 292 1641 357">Mme Fratoni signale qu'un accès internet en salle des maîtres aiderait à alimenter un blog. Les séances informatiques avec les élèves n'y sont pas propices.</p> <p data-bbox="465 427 1637 560">Proposition RPE = rédaction de « billets » humoristiques et anonymes par les enseignants et les parents qui le souhaiteraient pour se « découvrir » et faire tomber les a priori (ex : « ma journée d'enseignante de ... », « une sortie au musée : organisation, réalisation », « soirée maison... la galère des devoirs ! »...).</p> <p data-bbox="465 579 1503 606">CE2 / 6<sup>ème</sup> : non organisé cette année, la personne responsable venait d'arriver.</p> <p data-bbox="465 625 1637 691">CM2 / 6<sup>ème</sup> : a eu lieu avec l'école Marcelin Berthelot. Les 6<sup>ème</sup> créé les exercices, les CM2 les résolvent. Le collège Moulin Joly a remporté le prix pour la 1<sup>ère</sup> fois.</p> <p data-bbox="465 726 1346 762">! Modification des cycles d'apprentissage à la rentrée (voir point 1)</p> <ul data-bbox="510 786 1659 1086" style="list-style-type: none"> <li>⇒ Communication entre enseignants pour la pédagogie et la constitution des futures classes de CP.</li> <li>⇒ Découverte de leur nouvel environnement par les élèves : organisation d'une chasse au trésor dans l'école. Equipes : 50% CP 50% GS.</li> <li>⇒ Discussion entre enfants, lecture par les CP dans les classes de GS.</li> <li>⇒ Restauration scolaire : les GS viennent déjeuner au self d'élémentaire par petits groupes. Claudine a privilégié des jours où des classes étaient en sorties pour qu'il y ait moins d'enfants.</li> </ul> <p data-bbox="465 1106 667 1133">Même principe.</p> <hr/> <p data-bbox="465 1217 1529 1244">Partie présentée par Mme Le Mevel, responsable du centre de loisirs élémentaire.</p> <p data-bbox="465 1300 1626 1460">Problématique. Moyenne de fréquentation annuelle = 135 enfants. Actuellement plutôt 150 enfants présents sur la structure le vendredi après-midi. La faible fréquentation du début d'année et les vendredis de vacances scolaires font chuter la moyenne.</p>	<p data-bbox="1697 140 2130 272">Vote par la ville de 50 000€ d'achat de matériel numérique, notamment tableaux numériques interactifs</p> <p data-bbox="1742 292 2085 357">Eviter le doublon de blogs RPE / école</p> <p data-bbox="1709 475 2119 502">Mme Ramdani serait partante !</p> <p data-bbox="1742 576 2085 603">Reconduit en 2015-2016 ?</p> <p data-bbox="1697 778 2130 844">Attention à l'articulation GS/CP suite à la modification des cycles.</p> <p data-bbox="1697 1294 2130 1393">Fonctionnement relativement bon car peu d'absence d'animateurs à palier.</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
	<p>Travail avec le CSC Europe : couture, cuisine ; le conservatoire (Michelle et Erwan) ; atelier brico-récup' (Matthias) ; arts plastiques (AVS de la classe des CLIS) ; sport ; Strata'j'm (Jason).</p> <p>Remerciements à l'équipe enseignante pour son investissement en début d'année dans l'organisation du passage école / TAP le vendredi, particulièrement au niveau du comptage des élèves restant l'après-midi.</p> <p><b>TAP 2015-2016</b> Question des RPE : les ateliers de cette année seront-ils reconduits l'an prochain ? Réponse : les associations ont jusqu'au 22 juin pour faire leurs propositions à la mairie qui ensuite les validera ou non.</p> <p>La directrice signale que très peu d'informations ont été données. Or il est nécessaire que tout soit organisé avant la rentrée sinon les problèmes du début d'année risquent de se reproduire.</p> <p><b>Mercredis</b> Environ 15 enfants supplémentaires par rapport à l'année précédente, soit une moyenne de 55 enfants. + 10 dérogations pour déjeuner à la cantine seulement → 65 enfants en restauration le mercredi en moyenne.</p> <p><b>CEL</b> Environ 38 enfants chaque soir.</p> <p><b>Changement d'équipe</b> Mme Le Mevel annonce son départ de la structure. Romuald, coordinateur sur Charles Péguy, prendrait le poste. Formation des équipes le 30/6 pour l'été.</p> <p><b>Juillet Août 2015</b> Le centre de loisirs Tour d'Auvergne sera ouvert les 2 mois. Les enfants de Charles Péguy (20 à 30) seront accueillis à la Tour d'Auvergne les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semaines de juillet. A partir du 24/7 → 1 seul responsable pour Tour d'Auvergne et Charles Péguy, jusqu'au 24/8. Alors, le nouveau responsable restera sur Tour d'Auvergne uniquement.</p> <p><b>Motion FCPE</b> M. Decaen signale que l'Union locale de la FCPE de Colombes a proposé aux conseils locaux des écoles de faire voter en conseils d'écoles une motion relative aux TAP.</p> <p>Les RPE élémentaire de la Tour d'Auvergne ne demandent pas le vote de cette motion, estimant que les TAP se sont relativement bien déroulés dans l'école. Ils accordent cependant le mérite de cette réussite aux personnels de loisirs en place et remercient Claudine Le Mevel et son équipe. En effet, grâce à leur professionnalisme et leur grande implication, les enfants ont pu bénéficier d'ateliers de qualité dans des conditions de</p>	<p>La présence irrégulière de certains enfants perturbe le fonctionnement des groupes.</p> <p>Pas de certitude quant à la reconduction des ateliers TAP en 2015-2016</p> <p>La rentrée risque d'être à nouveau chaotique.</p> <p>Fréquentation en hausse</p> <p>Changement de responsable et d'équipe en 2015-2016</p> <p>Centre de loisirs ouvert tout l'été.</p> <p>Non soumise au vote</p> <p>Remerciements à l'équipe de loisirs</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="353 341 439 368">PEDT</p> <p data-bbox="116 592 427 619"><b>5/ Questions diverses</b></p> <p data-bbox="116 644 439 735">Passages en CM2 et pourcentage d'élèves en difficulté ?</p> <p data-bbox="107 1031 439 1091">Rôle et fonction des RPE dans l'école</p>	<p data-bbox="465 140 696 167">sécurité optimum.</p> <p data-bbox="465 189 1664 320">Toutefois, les RPE rappellent qu'ils ont soutenu le mouvement de grève du début d'année et que d'autres écoles n'ont pas eu autant de chance que la nôtre. Ils dénoncent donc le manque évident de moyens humains et financiers, nécessaires à la bonne mise en place des TAP.</p> <p data-bbox="465 343 1648 474">Les RPE insistent également sur la nécessité d'un PEDT de qualité pour la ville, auquel est conditionné le versement des aides de l'Etat. Ils regrettent que le comité de suivi mis en place par la ville ne corresponde pas à une vraie concertation de tous les acteurs, le PEDT ayant déjà été validé par le DASEN.</p> <hr/> <p data-bbox="465 651 853 678">Question posée par M. Pique.</p> <p data-bbox="465 700 1529 799">Réponse de la directrice : 52 passages en 6<sup>ème</sup>, dont 2 enfants accueillis dans des structures particulières. 10% de ces élèves sont en grande difficulté.</p> <p data-bbox="465 821 1196 849">Intervention RPE = pourquoi ne pas les faire redoubler ?</p> <p data-bbox="465 871 1659 970">Réponse de l'équipe enseignante : le redoublement n'est pas forcément bien vécu alors que tous les camarades passent en 6<sup>ème</sup>, dans une autre structure. Les familles peuvent également refuser.</p> <p data-bbox="465 1040 842 1067">Question posée par les RPE.</p> <p data-bbox="465 1090 1653 1316">François Decaen, président du conseil local des écoles de la Tour d'Auvergne, rappelle que la FCPE est apolitique. Les adhérents de l'association sont avant tout représentants des parents d'élèves pour défendre des actions au niveau local. Ils ne font pas de politique à proprement parler, sauf à entendre le terme dans son sens le plus large « ce qui a trait au collectif, à l'organisation de la Cité ». Ainsi, les RPE du conseil local entendent travailler avec la municipalité quelle que soit sa 'couleur' et ce dans le but unique de l'intérêt du bien-être des enfants.</p> <p data-bbox="465 1339 1592 1406"><b>Les RPE</b> indiquent ensuite leur volonté de prendre toute leur place au sein de la vie de l'école, bien au-delà de leur participation à des manifestations festives.</p>	<p data-bbox="1709 225 2119 285">Manque de moyens humains et financiers</p> <p data-bbox="1727 343 2096 370">PEDT de qualité nécessaire.</p> <p data-bbox="1695 392 2130 419">Manque de concertation déploré :</p> <p data-bbox="1800 442 2074 469">⇒ Projet déjà validé</p> <p data-bbox="1709 892 2114 952">Redoubler n'est pas toujours la solution</p> <p data-bbox="1709 1077 2119 1208">Rappel : la FCPE est apolitique. Le conseil local ne travaille que dans un seul but : l'intérêt des enfants</p> <p data-bbox="1695 1230 2130 1257">M. Pique salue cette intervention.</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
	<p>Tout d'abord, les termes de « co-éducation », « droit de participation », « communauté éducative » revêtent un sens fort. Toutefois, il est nécessaire que les RPE soient interpellés très tôt afin de pouvoir réagir et agir pour soutenir l'école. Ils proposent, pour 2015-2016, la désignation d'un « parent-référent » auquel la direction pourra s'adresser en priorité pour toute demande. Cette personne sera chargée de relayer les infos vers les autres RPE en fonction des besoins. Il est ici rappelé le droit de réserve auquel sont soumis les RPE durant leur mandat.</p> <p>Ensuite, les RPE indiquent également que se réunir seulement 3 fois dans l'année au cours des CE est insuffisant. Certains sujets nécessitent d'être débattus lors de séances spécialement dédiées.</p> <p><b>La directrice</b> répond que cela semble peut réalisable. Les enseignants ont déjà des temps de réunions durant l'année. Il est compliqué d'en ajouter d'autres.</p> <p>Enfin, <b>les RPE</b> peuvent jouer un rôle « tampon » dans les échanges entre école et parents. En effet, il peut arriver que la communication soit plus facile de parents à parents, ceci évitant un sentiment de jugement. Pour cela, il est nécessaire que les parents de l'école soient informés de l'existence de l'association des parents d'élèves et de leur droit à être représentés / assistés lors des échanges avec l'école (particulièrement en cas de conflit ou de situation difficile).</p> <p>Vives réactions de <b>l'équipe enseignante</b>. La directrice dit ne pas pouvoir rapporter tous les problèmes aux parents. Les enseignantes demandent de quel droit les RPE estiment pouvoir intervenir de la sorte.</p> <p><b>Les RPE</b> répondent : la demande semble avoir été mal comprise. Ils ne demandent pas à être informés de tout, mais à ce que les parents soient informés par l'école du fait qu'ils peuvent se tourner vers les RPE pour obtenir conseils, soutien lors d'entretiens, écoute... Libre à eux de prendre ou non contact avec leurs représentants.</p> <p><b>La directrice</b> indique mieux comprendre. Toutefois, il ne faut pas négliger la limite de l'acceptation du regard de l'autre et le temps nécessaire pour organiser les choses.</p> <p><b>M. Girard</b> intervient : il ne comprend pas l'intervention des RPE. Il demande quelles sont leurs compétences pour intervenir dans ces cas-là. Selon lui, l'École est une Institution qui a son propre mode de fonctionnement et ses propres règles. Il ne comprend pas en quoi les RPE peuvent intervenir dans cela.</p> <p><b>Mme Chapoy</b> lui répond : la compréhension, l'écoute et le soutien que tout pair peut apporter.</p> <p>Les débats sont clos. Il est proposé de revenir sur le sujet lors d'un autre CE.</p>	<p>Proposition : « parent référent » pour le dialogue avec l'école</p> <p>Trop peu d'occasions de travailler en commun ▼ Peu probable que les enseignantes soient plus disponibles</p> <p>RPE demandent à ce que les parents soient informés qu'ils peuvent faire appel à leurs représentants en cas de besoin</p> <p>DDEN = ne voit pas d'intérêt à la demande. L'école fonctionne très bien seule.</p> <p><b>Conclusion de l'échange :</b> Désaccord et incompréhension</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="226 140 443 172">Jeux dangereux</p> <p data-bbox="266 475 443 507">Harcèlement</p>	<p data-bbox="465 140 1659 204">Les RPE ont proposé la mise en place d'une prévention dans l'école. Elle a eu lieu en 2014-2015.</p> <p data-bbox="465 225 1644 357">Quelles suites de prévention en 2015-2016 ? Les parents présents durant les préventions sont prêts à intervenir dans les classes (c'était d'ailleurs le but de leur présence aux séances). L'école a acheté la mallette pédagogique → elle doit servir.</p> <p data-bbox="465 378 1603 442"><b>La directrice</b> indique n'avoir jamais reçu de facture pour cette mallette malgré plusieurs relances.</p> <p data-bbox="465 475 1653 692">Le sujet est important pour les RPE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="510 517 1626 580">⇒ Demande de faire inscrire au règlement intérieur de l'école que le harcèlement est interdit et passible de sanctions ;</li> <li data-bbox="510 596 1653 692">⇒ Nécessité d'élaborer un protocole de traitement du harcèlement. Rappel : la mise en place d'un tel protocole par les établissements scolaire a été rendu obligatoire par la loi de refondation de l'Ecole en 2013.</li> </ul> <p data-bbox="465 724 1653 932"><b>Mme Fonfria</b> intervient : elle indique avoir assisté le lundi 15 juin, avec M. Naït-Chalal, RPE en maternelle, au groupe de travail « Prévention des situations de harcèlement entre pairs » mis en place par le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté. Il en ressort que des collèges tests ont été mis en place pour élaborer des protocoles de traitement. Les enseignants ont fait bon retour. Ils ont été formés à la pratique des entretiens avec les élèves, afin de repérer et résoudre les cas de harcèlement.</p> <p data-bbox="465 963 1317 995">Mme Fonfria et M. Naït-Chalal ont émis les remarques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="510 1011 1637 1107">⇒ Les parents n'ont pas été conviés à participer à ces phases tests ni à la réflexion autour du problème de harcèlement. Ils sont pourtant directement concernés par le sujet et ses conséquences.</li> <li data-bbox="510 1123 1608 1219">⇒ Le primaire est trop peu abordé lors des échanges sur le harcèlement. Pourtant, 10% des enfants en sont victimes dans les cours d'école élémentaires (ndlr : voir étude de M. Debarbieux, lien en annexe).</li> </ul> <p data-bbox="465 1251 1626 1347">→ sujet primordial pour les RPE, toutefois ils sont bien conscients de la difficulté à mettre en place un protocole de traitement sans formation spécifique ni aide extérieure et à travailler ce sujet en dehors de cas concrets.</p> <p data-bbox="465 1362 1536 1410">=&gt; les RPE souhaitent être associés, en temps voulu, aux réflexions que l'école ne manquera pas de mener sur le sujet.</p>	<p data-bbox="1697 225 2123 325">Les RPE prendront attache avec le prochain directeur afin que la prévention ne s'arrête pas.</p> <p data-bbox="1711 357 2114 389">Contacter APEAS pour facture</p> <p data-bbox="1688 612 2136 708">Nécessité d'élaborer un protocole de traitement du harcèlement dans l'école</p> <p data-bbox="1899 724 1921 756">▼</p> <p data-bbox="1727 1283 2101 1347">Difficultés reconnues par les parents</p>

Thèmes	Synthèse des débats	Conclusion / Suites à donner
<p data-bbox="208 475 439 504">Violence à l'école</p> <p data-bbox="152 863 439 924">Tutoiement ou vouvoiement à l'école</p>	<p data-bbox="465 140 1635 240">➔ le CAAEE travaille à l'élaboration d'une mallette pédagogique spécifiquement destinée aux écoles primaires. Elle sera basée principalement sur des supports écrits : livres, BD... préférés par les enfants.</p> <p data-bbox="465 256 1626 323"><b>Mme Fonfria</b> montre le livre « Lili est harcelée à l'école » (de D. de Saint Mars, collection Max et Lili, éditions Calligram), qui porte le logo du ministère de l'Education nationale.</p> <p data-bbox="465 339 1612 440">En conclusion, elle indique que le CAAEE intervient dans toutes les écoles qui en font la demande pour aider à la mise en place d'un protocole et former les enseignants aux entretiens.</p> <p data-bbox="465 475 1592 542"><b>Les RPE</b> demandent un retour sur l'intervention du CAAEE dans l'école en fin d'année scolaire précédente.</p> <p data-bbox="465 558 1590 625"><b>Réponse</b> : suite à 2 ou 3 interventions des propositions de formations à destination de l'équipe enseignante ont été formulées.</p> <p data-bbox="465 641 1650 775"><b>Mme Fonfria</b> intervient : elle a rencontré Mme Imanne Agha, coordinatrice du CAAEE durant le groupe de travail. Celle-ci lui a expliqué que les propositions faites par le CAAEE doivent être acceptées par l'IEN de circonscription. Ainsi, les RPE souhaitent savoir quelles ont été ces formations.</p> <p data-bbox="465 791 907 826"><b>Réponse</b> : elles n'ont pas eu lieu.</p> <p data-bbox="465 858 1588 925">Le sujet revient régulièrement dans les discussions entre RPE. Ils demandent l'avis de l'équipe enseignante.</p> <p data-bbox="465 957 1655 1058"><b>La directrice</b> répond que l'équipe est unanime sur le sujet. Les enfants d'élémentaires sont trop jeunes pour maîtriser le vouvoiement. « Il vaut mieux un élève qui dit "Maîtresse donne-moi mon cahier s'il te plaît" que " Donnez-moi mon cahier" ».</p> <p data-bbox="465 1090 1639 1157"><b>Les RPE</b> sont quant à eux unanimement pour le vouvoiement, qui prépare les enfants aux échanges de la vie courante et instaure une limite claire de respect de l'adulte.</p> <p data-bbox="465 1189 1637 1256"><b>Les RPE</b> proposent de reporter le sujet à un autre CE, les échanges précédents ayant été jugés suffisamment virulents.</p> <p data-bbox="465 1358 734 1393">La séance est levée.</p>	<p data-bbox="1711 225 2116 292">Mallette pédagogique en cours d'élaboration par le CAAEE</p> <p data-bbox="1899 300 1921 323">▼</p> <p data-bbox="1693 339 2134 406">Intervention dans les écoles qui le demandent</p> <p data-bbox="1744 576 2080 643">Proposition de formations par le CAAEE</p> <p data-bbox="1899 651 1921 675">▼</p> <p data-bbox="1821 675 2002 710">Non réalisées</p> <p data-bbox="1704 1125 2123 1160">Désaccord enseignants / RPE</p>

# ANNEXES

- 1/ Ordre du jour du conseil d'école
  - 2/ Glossaire des sigles utilisés
- et liens vers les sites à consulter pour plus d'information



Colombes, le 2 juillet 2015

La Directrice Valérie MESTRES

Mme MESTRES Valérie  
Directrice

Ecole élémentaire La Tour d'Auvergne  
71 rue Robert Schuman  
92700 COLOMBES

Téléphone : 01 56 47 19 70  
Télécopie : 01 42 42 32 17  
Mél. : [0920643z@ac-versailles.fr](mailto:0920643z@ac-versailles.fr)

Madame, Monsieur,

Je vous invite au prochain **conseil d'école qui aura lieu comme prévu, le jeudi 18 juin à 18h00** dans le réfectoire de l'école.

Espérant vivement votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice : Valérie Mestres

<b>Ordre du jour du conseil d'école du 18 juin 2015</b>
---

- 1/ La situation de l'école et la rentrée 2015 (effectifs, structure, équipe....). Le poste pdmqdc (bilan et perspectives)
  - 2/ Les budgets pour 2015/2016
  - 3/ Travaux et entretien
  - 4/ bilan des projets artistiques et parcours culturels de proximités et autres projets
  - 5/ Le CEL et les activités périscolaires, les TAP : bilan et prévisions pour 2015/2016
  - 6/ Questions diverses
-

# GLOSSAIRE

**CAAEE = Centre académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements.**

Pour plus d'info cliquez ici : [CAAEE](#)

**CE = Conseil d'Ecole.** Plus d'info cliquez ici : [Conseil\\_Ecole](#)

**CEL = Contrat Educatif Local.** Extrait du site de la ville de Colombes : Dans le cadre du contrat éducatif local, un accueil après la classe est organisé dans les écoles élémentaires. Après 20 minutes de détente sous la surveillance des enseignants et des animateurs, cet accueil se décline en deux séquences :

- de 16h50 à 17h30, les enfants sont accueillis en accompagnement scolaire, par des enseignants (les animateurs référents sur la structure de loisirs à l'année, viennent en soutien aux enseignants), pour la réalisation du travail donné en classe. Cette séquence est organisée par le (la) directeur(-trice) de l'école.
- de 17h30 à 18h30, les enfants participent à des ateliers de découvertes sportives, artistiques ou culturelles, définis à partir des orientations du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs. Cette séquence est organisée par le (la) coordonnateur(-trice) des activités péri et extra scolaires de l'école.

**CLEA = Contrat Local d'Enseignement Artistique.** Pour plus d'info cliquez ici : [CLEA](#)

**CLIS = Classe pour l'Inclusion Scolaire.** Elle permet l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants (12 au maximum) présentant le même type de handicap.

**CSC = Centre Social et Culturel.** Dans nos écoles, il s'agit du « CSC Europe ».

**DASEN = Directeur Académique des Services de l'Education Nationale**

**FCPE = Fédération des Conseils de Parents d'élèves**

**Maître E** = Il est chargé au sein du RASED, de l'aide à dominante pédagogique qui n'est pas conçue comme une activité de rattrapage ou de renforcement, mais comme une aide spécialisée. Il ne s'agit pas pour le maître E de reproduire ce qui se fait en classe, mais de construire ou de consolider les « fondations ». Le maître de la classe reste responsable des apprentissages. Le maître E travaille les domaines « déficitaire » concernant les stratégies d'apprentissage mises en œuvre par les élèves et qui se révèlent inefficaces.

Ses objectifs sont d'aider l'enfant à :

- améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés,
- maîtriser ses outils et méthodes de travail,
- prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite,
- transférer sa réussite en classe.

**PDMQDC = dispositif « Plus De Maîtres Que De Classes ».** L'objectif premier est de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'École de la République. Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire. (site <http://eduscol.education.fr/>)

**PEDT** = le **Projet Educatif de Territoire** formalise une démarche permettant aux communes et aux EPCI volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

**RASED** = Le **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** dispense des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves

**REP** = Réseau Education Prioritaire

**RPE** = Représentants des Parents d'Elèves

**TAP** = Temps d'Activités Périscolaires

**GS** = Grande Section en maternelle

Liens pour plus d'infos :

<http://stratajm-idf.fr/>

[Harcelement scolaire](#)

<http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/>